



COMMUNIQUE DE PRESSE

N°02 – 28/01/2019

Nouveau secrétariat d'Etat à la protection de l'enfance : un signe politique fort

La création d'un secrétariat d'Etat chargé de la protection de l'enfance est un signe politique fort, à l'heure où le gouvernement dévoile sa stratégie nationale de protection de l'enfance et de l'adolescence. Nous espérons que cette stratégie permettra enfin la concrétisation des ambitions des législateurs de 2007 et 2016.

L'UNAF sera attentive à ce que les orientations retenues et les moyens déployés permettent une juste articulation entre les besoins de l'enfant et l'accompagnement de la famille. Dans un contexte où les services de protection de l'enfance sont parfois débordés et où les mesures judiciaires tardent à être appliquées, il est plus que jamais urgent de défendre une approche de prévention plus globale qui offre aux familles les moyens d'élever leurs enfants grâce à une politique familiale ambitieuse et la relance de services publics de proximité de qualité.

L'UNAF s'est fortement impliquée dans l'élaboration des stratégies nationales de soutien à la parentalité et de prévention et lutte contre la pauvreté. Elle a en outre contribué au rapport sur le handicap rédigé par Adrien Taquet, alors député, et Jean-François Serre (CESE). Membre du GIPED, du CNPE et du HCFEA*, l'UNAF souhaite que l'articulation entre ces différentes stratégies et celle relative à la protection de l'enfance permette d'améliorer les conditions de vie des parents et des enfants, dans le respect de leurs droits.

Le réseau des Unions départementales des associations familiales (UDAF), présent sur l'ensemble du territoire national, offre d'ores et déjà aux familles un large éventail d'actions et de dispositifs de soutien aux parents et aux enfants, allant de l'accompagnement budgétaire dans le cadre de mission de protection de l'enfance à la défense de l'intérêt de l'enfant en justice dans le cadre des mandats d'administration ad hoc pour mineur.

Forte de cette connaissance des réalités des difficultés rencontrées par les parents et les enfants, elle apportera toute sa contribution à la mise en œuvre par la Ministre Agnès Buzyn et le nouveau Secrétaire d'Etat, Adrien Taquet, en charge de cette stratégie.

** GIPED : Groupement d'intérêt public enfance en danger - CNPE : Conseil national de la protection de l'enfance - HCFEA : Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge*